

Emploi et immigration

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Vous parlez trop.

M. Rodrigue: C'est une honte de la part du député de rester à sa place et de faire des remarques acerbes. Il est loin de rendre service à ses électeurs.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Laissez mes mandants en décider.

M. Rodrigue: Non, monsieur l'Orateur, je ne laisserai pas le député d'en face faire des observations insidieuses sans l'identifier. Il mérite d'être identifié, je pense. L'étude a été effectuée en 1973-1974. A cette époque, le taux de chômage était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. De plus, au comité, lorsque nous avons demandé comment les fonctionnaires avaient compilé leurs renseignements, le sous-ministre a dit: «oh»; le sous-ministre adjoint a dit: «oh, oh»; l'adjoint du sous-ministre adjoint a dit: «oh, oh, oh» et le sous-adjoint de l'adjoint du sous-ministre a dit: «oh, oh, oh, oh». Ils ont dit: «Monsieur Rodrigue, nous avons l'étude pour usage interne, l'étude pour l'extérieur et nous avons l'étude pour le corps de garde et l'étude pour les gens de service; en outre, nous avons les rapports sous forme de récits et les interviews personnels».

Une voix: Vous êtes une honte pour la Chambre.

M. Rodrigue: Nous avons constaté que certaines de ces études pour usage interne et certains rapports sous forme de récits, en étaient venus à des conclusions fascinantes. Par exemple, on nous a dit que dans la région atlantique, il ne serait pas difficile de se trouver du travail pendant huit semaines. Aucune difficulté. Écoutez bien ce qu'ils disent. On nous apprend qu'il y a des emplois un peu partout, depuis le nord du Nouveau-Brunswick, la région du député d'en face qui ne cesse de lancer des petites observations faciles...

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Vous êtes le spécialiste des observations faciles.

M. Rodrigue: ... jusqu'à Terre-Neuve. Il paraît que les emplois pullulent et qu'à quelques exceptions près, rien au monde n'empêche les gens de trouver du travail. C'est comme rencontrer encore une fois la Chambre de commerce de Saint-Jean. Celle-ci se faisait fort, si on supprimait la loi sur l'assurance-chômage, de trouver du travail pour tous les chômeurs de Terre-Neuve. Par exemple, d'après des études faites par les centres de main-d'œuvre du Canada, des personnes admissibles à l'assurance-chômage quittent leur emploi au plus fort de la saison pour avoir droit aux plus hautes prestations possible.

En outre, toujours selon ces études de la Main-d'œuvre, il semble qu'un certain nombre de travailleurs s'arrangent pour se faire licencier une fois qu'ils sont admissibles aux prestations d'assurance-chômage pour que quelqu'un d'autre puisse travailler pendant les huit semaines réglementaires. J'ai dit l'autre jour que ces gens-là avaient découvert le travail partagé bien avant que le ministre ne pense à appliquer cette formule. Je conseille aux députés de se procurer un exemplaire d'une étude intitulée «Employment Patterns in the Atlantic Provinces». J'ai l'intention d'en faire parvenir un exemplaire à tous les députés provinciaux de la région atlantique et de Terre-Neuve pour qu'ils sachent ce que les centres de main-d'œuvre pensent de ce qui se passe dans les provinces Maritimes. Ce document est scandaleux; il est scandaleux à cause de toutes les insinuations et allusions malveillantes qu'il contient sur les travailleurs de la région de l'Atlantique. Je ne vois pas l'hono-

nable vis-à-vis faire des pieds et des mains pour demander des précisions sur ces déclarations.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Vous êtes le seul à le faire lorsque vous voulez prendre la parole.

M. Rodrigue: J'ai fini par conclure que les gens qui avaient effectué ces études et qui les avaient présentées au comité n'avaient jamais été en chômage de leur vie. Ils sont là, confortablement installés à leur poste, avec un traitement de \$60,000 par année, et ils pontifient sur le comportement des malheureux Canadiens qui voudraient bien travailler mais qui ne réussissent pas à trouver d'emploi, dans certaines régions du pays. Nous assistons à une manœuvre scandaleuse du gouvernement, qui se sert des chômeurs comme de boucs émissaires et de faux-fuyants, comme l'a dit l'ancien ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Car il s'agit de faux-fuyants pour empêcher les gens de se rendre compte que le gouvernement n'a pas réussi à régler le problème du chômage. Il est absolument indécent que le premier ministre ait pris la parole en Colombie-Britannique pour dire aux Canadiens qu'ils peuvent s'attendre à un chômage et à des prix alimentaires élevés au cours des prochaines années. Depuis quand le fait de reconnaître ses échecs constitue-t-il une solution aux problèmes auxquels doit faire face le pays? C'est le genre de comédie à laquelle se livre le gouvernement, qui demande ensuite aux députés de mon parti et au Parlement de participer à cette mauvaise plaisanterie jouée aux Canadiens.

● (1210)

Certains collègues à ma droite sont tombés dans le piège; ils y sont rentrés tout droit et se sont donné de grandes tapes dans le dos et se sont félicités en revendiquant tout le mérite d'avoir rendu plus difficile la tâche du chômeur qui veut toucher ses prestations dont ils ont en outre fait raccourcir la durée. Ils prétendent qu'ils n'ont cessé de presser le gouvernement d'agir dans ce sens depuis 1971 et que si le gouvernement les avait écoutés alors, nous ne nous trouverions pas dans le pétrin où nous sommes aujourd'hui. Au lieu de rendre plus rigoureuses les dispositions de la loi sur l'assurance-chômage, nous devrions à mon sens trouver des suggestions plus positives pour créer de l'emploi de sorte que tout Canadien qui désire travailler puisse le faire. Nous ne pouvons blâmer l'opposition officielle de ne pas avoir créé d'emplois, car il y a longtemps qu'elle n'est plus au pouvoir. J'aimerais bien que ce gouvernement qui est si fier de nous dire qu'il tient les rênes depuis des années et qu'il détient le pouvoir de droit divin, s'en serve à bon escient pour que nous n'ayons pas un million de Canadiens en chômage. C'est le chiffre qui nous a été communiqué par Statistique Canada, et cela ne tient pas compte du chômage invisible. Lorsque le groupe d'étude de mon parti a visité la région de l'Atlantique pour y parler du chômage, nous avons découvert que le taux de chômage réel dans la région atlantique est de 15 à 20 p. 100 plus élevé que le chiffre donné par Statistique Canada.

Le gouvernement se propose de redécouper le pays en quelque 54 régions. Après de nombreuses années, le gouvernement s'est soudainement rendu compte qu'il y avait des différences régionales au Canada. Cela a pris trois semaines depuis le moment où le bill C-27 a été présenté par le gouvernement avant que ses députés de l'arrière-ban commencent à se remuer et à faire des remontrances au ministre. Puis, soudainement, le ministre a pondu un nouveau moyen d'aborder la question de